



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la santé et des services sociaux**

Le mardi 20 septembre 2011 — Vol. 42 N° 29

Élection du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC



Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la santé et des services sociaux

Le mardi 20 septembre 2011 — Vol. 42 N° 29

Table des matières

Élection du vice-président, M. Marjolain Dufour

1

Intervenants

M. Gerry Sklavounos, président

M. Émilien Pelletier
Mme Filomena Rotiroti

Le mardi 20 septembre 2011 — Vol. 42 N° 29

Élection du vice-président

(Seize heures dix-sept minutes)

Le Président (M. Sklavounos): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de la santé et des services sociaux ouverte.

La commission est réunie afin de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 10 février 2010, que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le vice-président d'une commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du vice-président, M. Marjolain Dufour

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe): Alors, M. le Président, conformément à notre règlement, je propose que le député de René-Lévesque soit élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Sklavounos): Merci. Alors, on le note. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Mme Rotiroti: Adopté.

Le Président (M. Sklavounos): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Sklavounos): Alors, je déclare donc le député de René-Lévesque élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux. Je le félicite et j'ai hâte de commencer notre collaboration.

La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne nos travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 19)